



RÉSEAU SANTÉ  
DE LA SARINE

Commune de PREZ

4128

Reçu le 26 SEP. 2020

Copie KB / TFO

Vu et approuvé par le conseil communal

le ..... Visa

Aux Communes-membres du  
Réseau santé de la Sarine

N. Réf. : CAR/AdW/mi

Villars-sur-Glâne, le 25 septembre 2020

### Modifications des statuts du RSS

Mesdames et Messieurs les Syndics,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Le 25 septembre 2019, l'assemblée des délégués a procédé à la modification de l'article 30 al. 2 let. a des statuts du RSS par 28 voix contre 17. Cette modification tend à augmenter la limite d'endettement pour les investissements à CHF 60'000'000.-, au lieu de CHF 30'000'000.-.

La fixation de la limite d'endettement est une modification essentielle des statuts au sens de l'article 112 al. 1 LCo, par renvoi de l'article 113 al. 1, 2<sup>ème</sup> phrase LCo. L'article 113 alinéa 1, 1<sup>ère</sup> phrase LCo prévoit que « *les modifications essentielles des statuts doivent être approuvées par les trois quarts des communes, dont la population légale doit en outre être supérieure aux trois quarts de la population légale de toutes les communes membres de l'association* ».

Dès lors, conformément à l'article 113 LCo, nous vous invitons à soumettre à vos législatifs communaux, d'ici la fin de l'année 2020, les modifications précitées. Vous recevez, ci-joint, le message du 25 septembre 2019 concernant la modification de l'article 30 al. 2 litt. a des statuts du Réseau santé de la Sarine rédigé par le comité de direction à l'attention de l'assemblée des délégués. Pour faciliter votre présentation, ces documents vous seront également envoyés par courriel.

Les communes sont invitées à transmettre au RSS un extrait du procès-verbal signé de la séance au cours de laquelle les législatifs auront pris position sur ces statuts.

En restant à votre disposition pour tout complément d'informations, nous vous présentons, Mesdames et Messieurs les Syndics, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

  
Carl-Alex Ridoré  
Président

Pour le Comité de direction du RSS

  
Jacques Pollet  
Directeur général

### Annexes mentionnés

RÉSEAU SANTÉ DE LA SARINE

10, Av. Jean-Paul II  
1752 Villars-sur-Glâne

T : +41 26 422 51 11

rss@santesarine.ch  
www.santesarine.ch